

## ÉLECTIONS MUNICIPALES

# La gestion de Paris polarise la bataille des municipales

- Finances, effectifs, services : les indicateurs municipaux de la capitale passés au crible.
- Les deux candidates promettent de moderniser l'administration et de ne pas augmenter les impôts.

Laurence Albert  
lalbert@lesechos.fr

Les uns sonnent le tocsin, s'alarmant de dépenses « somptuaires et inutiles » qui grèvent le porte-monnaie des Parisiens en temps de crise. Les autres brandissent, pour leur défense, les rapports élogieux de la chambre régionale des comptes et des agences de notation financières. A quatre mois des élections municipales, la gestion de la Ville de Paris passionne les postulants à la succession de Bertrand Delanoë. Pas une semaine ne se passe sans que les deux favorites, Anne Hidalgo (PS) et Nathalie Kosciusko-Morizet (UMP) ne croisent le fer à ce sujet, rivalisant de propositions (voir page 5).

Et pour cause : Paris n'est pas uniquement le plus beau des trophées électoraux du printemps 2014 ou un sésame de choix pour qui se voit un grand destin politique. C'est aussi un terrain de jeux exceptionnel pour engager des réformes. Forte de 362.500 entreprises, dont les plus grands sièges sociaux, la

ville pèse 10 % du PIB national. La Mairie a la puissance de feu d'un vrai ministère : près de 8 milliards d'euros de budget, un patrimoine de 1.000 hectares (17 % du bâti parisien) et 51.000 fonctionnaires. Cha-

## Les chiffres

# 8,1

MILLIARDS D'EUROS

C'est le budget de la ville en 2013. Le fonctionnement coûte 6,4 milliards et les investissements atteignent 1,7 milliards.

# 462

EUROS

C'est le montant de la taxe d'habitation acquittée par un ménage avec deux enfants vivant dans un appartement de 80 mètres carrés.

que réforme, chaque innovation (remunicipalisation de l'eau, Vélib', rythmes scolaires) peut avoir un retentissement national. Toutes sont évidemment observées à la loupe par les autres métropoles, françaises comme étrangères.

## Une ville hors normes

Observées, mais pas nécessairement imitées. Car, à bien des égards, Paris reste hors normes dans le paysage des collectivités locales françaises. La Ville possède, du fait de la loi dite « PLM », ses propres règles en matière institutionnelle et s'agissant de la gestion des personnels. Elle a aussi des compétences différentes des autres communes : un pouvoir de police quasi nul, entièrement confié à la préfecture, mais toutes les attributions habituellement dévolues au département (gestion des collèges, distribution du RSA...).

Elle est, surtout, riche comme le sont peu de villes françaises, malgré l'argent qu'elle reverse aux communes voisines, au Syndicat des transports d'Ile-de-France ou à la préfec-



Paris pèse 10 % du PIB national, grâce à ses 362.500 entreprises. Et, avec 8 milliards d'euros de budget et 51.000 fonctionnaires, elle est la plus grande commune de France.

ture de police de Paris. Les seuls droits de mutation lui ont permis de récolter 10 milliards d'euros depuis 2001. Rapporté au nombre d'habitants, Paris est ainsi presque deux fois plus riche que Marseille. « Paris est bien mieux géré que Marseille ou Bordeaux », aime à s'enorgueillir son premier magistrat, Bertrand Delanoë. L'endettement et les impôts pesant sur les ménages de la capitale restent en effet nettement plus faibles que ceux de la cité phocéenne. Ils ont, en revanche, beaucoup progressé depuis 2001.

Paris déle volontiers les cordons de la bourse : elle investit plus que la plupart des grandes villes et, en

euros par habitant, ses dépenses de personnel sont 30 % supérieures à celles de Marseille. Paris débourse aussi des sommes considérables rien que pour faire tourner les rouages de la machine : 90 millions d'euros pour la facture de chauffage et d'électricité, 50 millions pour les rythmes scolaires, 23 millions pour les seules prestations sociales de ses personnels.

Les choses sont cependant appelées à changer rapidement. Paris va perdre des moyens, entre la baisse des dotations de l'Etat, le recul des droits de mutation et la création d'une métropole de Paris, gigantesque infrastructure à laquelle elle va

devoir reverser tous ses impôts sur les entreprises. S'y ajoutera le transfert de plusieurs centaines d'agents employés par la ville. Sans doute le plus gros big bang politique et institutionnel depuis des décennies. Une source d'économies ? « Le Grand Londres et ses 15 millions d'habitants fonctionnent avec seulement 60.000 agents », souligne Agnès Verdier-Molinié, de l'IFRAP. Paris en compte à peine moins pour ses 2 millions d'habitants... »

**Dossier sur les municipales**  
sur [lesechos.fr/politique](http://lesechos.fr/politique)

## Un « mammouth » qui représente désormais plus de 50.000 agents

Des réformes ont été engagées, mais la bureaucratie reste pesante.

Une ville dans la ville. Chaque jour, 51.000 agents s'emploient à faire tourner la gigantesque machinerie parisienne. A la propreté, dans les écoles, les crèches et, bien sûr, les bureaux. La capitale compte 300 métiers, jusqu'aux plus inattendus : 113 bûcherons, 5 horlogers, un scaphandrier... En y incluant les « satellites » (sociétés d'économie mixte...), on atteindrait même 73.000 personnes, selon l'IFRAP. Une proportion d'agents par nombre d'habitants supérieure à la plupart des grandes villes françaises.

Cette situation est d'abord un héritage de l'histoire : capitale d'un pays hypercentralisé, Paris fut, jusqu'en 1977, une ville sans maire, entre les mains de l'administration préfectorale. « Pour acheter la paix sociale et assoir son pouvoir, Jacques Chirac, élu, a maintenu cette administration pléthorique, à laquelle il a offert le meilleur statut. Il voulait s'entourer des meilleurs parce qu'il considérait que la capitale méritait cela et avait d'autres ambitions personnelles que Paris. C'est une conception qui a partagé Bertrand Delanoë. A notre arrivée, on a nettoyé les écuries d'Augustus, mais pas nationalisé », regrette un ancien proche de Bertrand Delanoë.

Bien au contraire : Vélid a créé plus de 10.000 postes de fonctionnaire pendant son premier mandat : 3.700 titularisations et 6.000 créations (3.750 sur des nouveaux services et 2.300 pour la RTT). Pour à peine 2.000 suppressions. Soit près de 8.000 postes net en plus. Changement de cap durant le second mandat, où ordre a été donné de ne plus gonfler l'armée mexicaine. Critiqué pour son nombre élevé de « cols blancs », la Ville a redéployé des agents des bureaux vers le public. Elle a aussi fermé des services peu

stratégiques (laboratoire d'analyse...) pour en ouvrir de plus utiles (crèches). Au total, les effectifs ont été stabilisés sur le second mandat.

Faut-il aller plus loin ? Oui, affirme Nathalie Kosciusko-Morizet, qui propose de ne pas remplacer 500 départs en retraite par an. « Certains agents seraient plus utiles ailleurs que là où ils sont affectés », ajoute l'ancien adjoint UMP aux finances Jean-François Legaret. La gauche est divisée. « L'administration est surnuméraire : Paris est une ville finie ! Ces agents doivent être mis au service du Grand Paris », affirme un adjoint au maire. « Paris n'est pas suradministré, vu les proportions que

jets ; des directions entières ont été restructurées, informatisées. Au point que Fitch salue « l'une des administrations locales les plus modernes » de France. Mais beaucoup reste à faire. « Pas question de faire une "RGPP" brutale comme Sarkozy. Mais il y a encore des marges d'efficacité à trouver : moins de lignes hiérarchiques, une transversalité plus productive », reconnaît Anne Hidalgo.

## Un absentéisme élevé

Car, ce qui frappe, c'est le fonctionnement extraordinairement complexe, pesant, centralisé de la machine. Un remplacement d'agent malade peut remonter jusqu'à trois niveaux hiérarchiques. Certains travaillent dans le même service depuis trente ans. Sans compter une productivité inégale, relevée en 2012 par l'inspection générale de la ville. Exemple : « Les arrondissements lyonnais ont des services des élections plus efficaces, avec 1.300 mouvements par agent parisien contre 2.211 par agent lyonnais ».

Le principal frein à la compétitivité est l'absentéisme. Paris n'est pas bon élève. Selon le rapport social 2012, le nombre d'absences avoisine 10,8 %, avec des pics dans les professions « pénibles » : 18 % chez les agents techniques de la petite enfance, 16 % chez les éboueurs, 15 % chez les fossyeurs ! « L'an passé, Paris a dépassé le million de jours d'absence. Cela coûte 200 millions d'euros, dont 115 millions d'absences non justifiées. C'est de la mauvaise gestion », martèle NKM. D'autres y voient le révélateur d'un malaise interne. La Ville a commencé à s'attaquer au problème, entre management plus resserré (785 entretiens de retour d'absence), menaces de sanctions (de 15 à 20 licenciements) et réflexion sur le bien-être au travail. Elle ouvrira en janvier un centre dédié à la mobilité. — L.A.

## Les dépenses de personnel de la collectivité parisienne

En milliards d'euros



LES ÉCHOS // SOURCE : BILAN SOCIAL / PHOTO : REA

## Des salaires et des statuts avantageux qui font des envieux

La Ville de Paris a déjà été épinglée par la chambre régionale des comptes pour la générosité des salaires versés à ses dirigeants.

Bertrand Delanoë aime à le répéter : « Paris vaut bien quelques sacrifices ». Financiers, bien sûr. A l'en croire, le maire de Paris ne se sera guère enrichi pendant ses mandats. « Une fois payés mes impôts et cotisations, il me reste 4.000 euros net de salaire par mois ». Paris n'est cependant pas avarié de ses deniers. Les 163 élus du Conseil de Paris émarquent à 4.186 euros brut, les adjoints au maire à 5.512 euros brut.

Plus que pour ses élus, Paris est surtout montré du doigt pour ses fonctionnaires, en particulier les hauts dirigeants. Depuis 1984, une « quatrième fonction publique » atypique est ainsi née : la Ville peut, selon les situations, choisir de s'allier tantôt sur la fonction publique d'Etat, tantôt sur la territoriale. Et elle fait souvent le choix le plus avanta-

geux pour ses agents, celui de l'Etat. Pour les cadres, les rémunérations peuvent atteindre 7.000 euros brut, contre 5.000 dans la territoriale, selon l'IFRAP, un think tank libéral. La Ville a aussi fabriqué un statut sur mesure pour ses professions pénibles — éboueurs, fossyeurs et égoutiers —, bénéficiant d'un avancement de carrière rapide et de départs à la retraite anticipés (entre 52 et 57 ans). Sans compter vingt jours de RTT annuels pour tous les agents. « Je ne pense pas que le salaire et le statut soient si avantageux comparés aux villes voisines. Nous sommes en train de nous comparer à elles pour avoir un état des lieux objectif », se défend l'adjointe aux ressources humaines, Maïté Errecart.

**Des recrutements à prix d'or**  
Au quotidien, la grande majorité des agents parisiens ont des revenus modestes, car 70 % sont de catégorie C. Cela dit, le salaire médian est, toutes catégories confondues, de 1.879 euros net, soit près de

200 euros de plus que dans l'ensemble de la territoriale. Paris distribue aussi largement sa « prime départementale » qui varie selon le revenu (7.000 bénéficiaires contre 160 dans les années 2000).

La Ville a été rappelée à l'ordre par la chambre régionale des comptes. Les sages se sont surtout émus du montant de certains salaires et primes alloués aux hauts dirigeants — jusqu'à 40.000 euros par an de primes. La Ville dit y avoir mis bon ordre : en 2010, les dix plus hauts salaires gagnaient en moyenne 157.128 euros par an ; aujourd'hui, 148.000. Paris assume toutefois de continuer de recruter parfois à prix d'or, notamment des énarques et des ingénieurs des Ponts. « Nous sommes obligés de nous aligner sur les ministères », assure Maïté Errecart. « Le statut est trop avantageux. S'allier sur la territoriale permettrait de faire des économies », affirme Agnès Verdier-Molinié, de l'IFRAP. Les deux candidates ont promis des efforts en ce sens. — L.A.

« Nous essayons de nous inspirer davantage du fonctionnement des grandes entreprises que de celui des ministères. »

VÉRONIQUE BÉDAGUE-HAMILIUS  
déléguée générale de la Ville

prennent à chaque fois les réformes », défend Bruno Julliard, adjoint à la culture, ajoutant toutefois : « Nous sommes sans doute arrivés au bout des possibilités de redéploiement. Pour créer de nouveaux services, il va falloir une vaste réforme de l'administration. » Réforme qui, de l'avis général, n'a pas eu lieu : « Ça n'intéressait pas Delanoë », tacle un élu.

Depuis 2008, le « mammouth » a commencé à bouger sous la houlette de sa déléguée générale, Véronique Bédague-Hamilius. Des agents ont été priés de « descendre » dans les arrondissements ; les directrices de crèche doivent concevoir des pro-